



Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Mardi 16 juin 2020 à 18h30, par TEAMS

Étaient présents :

Claire Côté, parent
Carolyne Dion, parent
Lucie Dion, enseignante
Julie Dupont, orthopédagogue
Marie-Pier Lemieux, parent
Véronique Marchand, parent
Caroline Morin, parent
Martine Pariseau, directrice
Édouard Poulin, parent
Caroline Ringuette, enseignante
Lynn Rousseau, technicienne en service de garde

1. Mot de bienvenue

Mme Lemieux, co-présidente, souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Lemieux fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Pariseau propose l'ajout des points 8.2 *Grille-matières préscolaire* et 8.7.3 *Rentrée 2020-2021*.

L'ordre du jour est dûment adopté avec les modifications proposées en 8.2 et 8.7.3.

3. Parole au public

Il n'y a pas de public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 mai 2020

On demande d'ajouter le nom de Mme Carolyne Dion au procès-verbal du 5 mai 2020. Elle était bien présente!

Le procès-verbal est dûment approuvé en fonction de la modification proposée.

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 5 mai 2020

5.1. Date d'étapes 2020-2021

Suivi à l'approbation du calendrier scolaire 20-21

Mme Pariseau propose les modifications suivantes au calendrier scolaire :

La fin de la première étape aura lieu le 12 novembre tel qu'approuvé à la rencontre précédente du Conseil d'établissement.

L'entrée des notes par les enseignants aura lieu le 18 novembre plutôt que le 12 novembre.

La rencontre de parents aura lieu le 25 novembre plutôt que le 18 novembre.

Les modifications à l'amendement sont dûment approuvées.

5.2. Organisation scolaire 2020-2021

Mme Pariseau présente le scénario retenu par la CSRS pour l'organisation scolaire de l'année 2020-2021.

Il y aura une classe multi-niveau au premier cycle. Présentement, le Centre de services n'ouvre pas de nouvelles classes à l'école. Cela impliquera le déplacement de 3 élèves du préscolaire et de 8 élèves de 1re ou de 2e année.

L'organisation scolaire pourra peut-être bouger en fonction des déménagements cet été. L'organisation finale aura lieu autour du 15 août.

6. Parole à la déléguée au comité de parents

Mme Marchand transmet les informations liées à la dernière rencontre. Elle a été élue seule parent sur le comité consultatif du centre de services. Un webinaire et des formations en ligne sont disponibles pour les parents membres des comités de parents.

7. Dossiers de la présidence du conseil

7.1. Préparation de la prochaine AGA

7.1.1. Ordre du jour 2020-2021

L'AGA aura lieu le 9 septembre prochain. Ce sera également la date retenue pour les rencontres de parents des élèves de 1re, 2e, 3e année.

L'ordre du jour est présenté et chacun est à l'aise avec celui-ci.

7.1.2. PV 2019-2020

Le procès-verbal de l'AGA de septembre 2019 est présenté à l'assemblée et semble conforme.

7.1.3. Rapport annuel 2019-2020

Marie-Pier Lemieux présente le rapport annuel des présidentes du Conseil d'établissement.

Carolynne Morin suggère de mettre en évidence les points positifs qui ont été réalisés au fil de l'année.

Le rapport annuel des présidentes est dûment adopté en fonction des modifications proposées.

7.2. Courrier

Il n'y a pas de courrier. Les offres publicitaires reçues pendant la pandémie étaient désuètes.

8. Dossiers de la directrice de l'école

8.1. Horaire de l'école 2020-2021

Une pause de 20 minutes est exigée le matin et l'après-midi par le MEES. Comme c'était difficile de réaliser un tel changement en cours d'année scolaire, nous avons pu attendre. Toutefois, il faut désormais se conformer à l'exigence du ministre et proposer une pause active où les élèves pourront prendre une pause cognitive.

Il est proposé de soustraire la récréation du matin (7h50) et de raccourcir légèrement la pause du matin. Ces minutes obtenues seraient décalées en après-midi afin d'offrir une récréation active de 20 minutes.

Divers scénarios ont été envisagés par l'équipe école pour faciliter l'horaire du repas des élèves du préscolaire.

L'horaire de l'école 2020-2021 est dûment approuvé tel que proposé par la direction.

8.2. Grille-matière du préscolaire

Une nouvelle mesure dédiée (15026), entrant en vigueur à compter de la prochaine rentrée, permet l'ajout de 30 minutes de spécialistes au préscolaire. Les paramètres demandés par le ministère sont plus ou moins connus pour l'instant.

Si la période des spécialistes peut être utilisée en anglais, cette mesure contribuera à couvrir les frais du programme d'anglais enrichi pour le préscolaire.

Si cela est impossible, une période de musique serait financée en entier.

Malheureusement, cette mesure ne s'applique pas à la psychomotricité : la personne doit avoir la formation requise en pédagogie.

8.3. *Listes des fournitures scolaires*

Mme Pariseau présente les listes de fournitures scolaires proposées par les enseignantes.

Les listes des fournitures scolaires sont dûment approuvées.

8.4. *Suivi budgétaire et bilan de l'utilisation des mesures dédiées*

Mme Pariseau présente le suivi budgétaire à ce jour.

Elle propose une modification à la demande budgétaire faite à la corporation de façon à payer uniquement les dépenses qui ont réellement eu lieu.

Présentement, il y aura un déficit de 66 825\$ lié au service de garde étant donné le contexte de pandémie (perte de revenus des parents).

Au niveau du budget de fonctionnement de l'école, elle prévoit un léger surplus de 3226\$. Mme Pariseau s'attend à ce que la différence soit plus près de zéro à la fin juin.

8.5. *Demande à la Corporation*

Mme Pariseau propose une modification à la demande budgétaire faite à la Corporation de l'école de façon à payer uniquement les dépenses qui ont réellement eu lieu. Initialement, le montant demandé était de 15 000\$. Mme Pariseau suggère que la demande soit plutôt de 6 900\$ afin de couvrir les frais réellement encourus.

La demande est dûment approuvée.

8.6. *Contrat avec La pomme verte*

Mme Pariseau propose de renouveler le contrat du service traiteur *La pomme verte*. La qualité du service offert et la relation avec les employés sont très satisfaisantes.

Mme Côté, propriétaire de *La pomme verte*, accepte de se plier à la demande d'informatiser ses services. Les menus et le paiement seront disponibles en ligne à compter de septembre prochain.

Comme les deux parties sont satisfaites, il n'y aura pas d'appel d'offres.

Le renouvellement du contrat de *La pomme verte* est dûment approuvé.

8.7. *Nouvelles de l'école*

8.7.1. Activités de fin d'année

C'est déjà la fin d'année scolaire! Il n'y aura pas d'activité de fin d'année, considérant le contexte, mais les élèves font de belles activités éducatives à l'extérieur.

Les finissants de 6e année auront un dîner pizza mardi prochain. Tous les élèves et membres du personnel de l'école feront une haie d'honneur pour les finissants autour de l'école. Ils recevront leur album de finissants lors de cette occasion.

8.7.2. Travaux pendant l'été

Peu de travaux seront réalisés cet été. Ils se résument en la rénovation (relocalisation) de la bibliothèque et la réfection du toit du gymnase 1. On espère pouvoir fréquenter la bibliothèque lors de la rentrée scolaire! Aucun de ces travaux n'impactera la rentrée scolaire.

8.7.3. Rentrée scolaire 2020-2021

Il y aura une rentrée scolaire obligatoire pour tous. Les élèves resteront principalement dans leur local. Il reste encore beaucoup de détails à obtenir toutefois, tant sur les mesures de distanciation sociale que sur les mesures d'hygiène obligatoires.

8.8. *Sorties (dérogations)*

Les élèves de 4e année souhaiteraient aller à la plage municipale le mardi 23 juin.

Les élèves de 5e année souhaiteraient aller à la plage municipale le lundi 22 juin.

Les dérogations sont dûment approuvées.

9. Suivi des points de l'OPP/Corpo

Il n'y a pas eu de rencontre.

10. Autres sujets :

Il n'y a pas d'autre sujet.

11. Date de la prochaine réunion :

La rencontre aura lieu directement lors de l'AGA du 9 septembre 2020.

12. Levée de l'assemblée

Mme Lemieux remercie Mme Pariseau, l'équipe-école et les membres du Conseil d'établissement pour cette belle année scolaire!

L'assemblée est levée.

Marie-Pier Lemieux/Véronique Marchand

Présidentes en alternance

Martine Pariseau

Directrice de l'école